Communiqué

Dividende optionnel Wereldhave 2008:

EUR 4,65 en espèces
ou
EUR 2,55 en espèces et 4.54% en actions

Dividende optionnel

Lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires, Wereldhave proposera un dividende en espèces ou, au choix de l'actionnaire, partiellement en espèces et partiellement en actions.

Le dividende en espèces s'élèvera à 4,65 d'euros par action ordinaire, dont 2,55 euros assujettis à retenue à la source de 15% et 2,10 euros non soumis à retenue.

Le dividende optionnel s'élèvera à 2,55 d'euros en espèces avant retenue à la source de 15% et (une) nouvelle action pour chaque 22 (vingt deux) actions existantes, soit 4,54% en actions, sans retenue à la source. Les nouvelles actions donneront droit au dividende sur tout l'exercice 2009.

Les actionnaires pourront opter du 6 au 20 avril 2009. A défaut de choix au plus tard le 20 avril 2009, le dividende sera payé en actions. Les droits à dividende ne pourront être négociés sur Euronext NYSE.

Agenda

2 avril 2009: Assemblée Générale des Actionnaires
6 avril 2009: Cotation ex-dividende et début de la période de choix
8 avril 2009: Date d'enregistrement du dividende
20 avril 2009: Fin de la période de choix
24 avril 2009: Date de paiement du dividende

La Haye, le 20 mars 2009 Directoire Wereldhave N.V.

Pour de plus amples informations:

Wereldhave N.V.
Richard W. Beentjes
Tel. + 31 70 346 93 25

Informations pour analystes:

Wereldhave N.V.
Charles F. Bloema
Tel. + 31 70 346 93 25

www.wereldhave.com